

Assistant(e) technique informatique à l'unité des technologies de l'information du Pôle supports intégrés

En quoi consiste votre métier ?

L'unité des technologies de l'information (UTI) gère les parcs informatiques, les réseaux, la téléphonie, les moyens d'impression et assure l'assistance informatique pour le compte de la Direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône (DDTM 13), de la Direction interdépartementale des routes Méditerranée (DIR MED), de la DREAL PACA, de la Mission interministérielle d'inspection du logement social (MIILOS) et de la Mission d'inspection générale territoriale (MIGT).

Dans ce cadre, je suis chargé de maintenir et de gérer les parcs informatiques et d'assister les utilisateurs des services pour lesquels intervient l'UTI.

L'unité des technologies de l'information participe activement au volet environnemental du développement durable en paramétrant les matériels afin de limiter les consommations de papier et d'énergie. Elle contribue également au volet social en préservant et en améliorant les conditions de travail des agents.

Quels contacts, relations professionnelles ?

Les interlocuteurs principaux sont les responsables informatiques des services bénéficiaires, les correspondants informatiques d'unités et les agents de l'UTI.

Comment intégrez vous les attentes des différents partenaires et parties intéressées ?

L'unité des technologies de l'information a mis en place une écoute de ses bénéficiaires :

- au quotidien, en répondant aux demandes d'intervention,
- par la réalisation d'enquêtes annuelles de satisfaction auprès des bénéficiaires.

Quelle est la contribution de ce poste à l'ensemble des missions et objectifs de la DREAL ?

Le poste contribue à assurer la vie professionnelle quotidienne en garantissant le maintien en condition opérationnelle des technologies de l'information, en coordonnant la gestion des sites web, et en répondant aux sollicitations des bénéficiaires.